



## Réunion #2 du quartier n°5 (Les Grands Champs et la Fromagère) Le 13 février 2024 – en mairie

Présentation de Monsieur le Maire et présentation des élus présents

Présentation par Denys Simon

Retour sur le projet des référents de quartier et sur la citoyenneté (cf. : présentation ppt)

Présentation des 3 référents du quartier N°5

- Alain DENAIS

- Martine FACHAN

- Leila EL MESOUDI

Rôle des référents, lien entre la population et la municipalité, diffuser les informations

Appel aux volontaires du quartier pour rejoindre le projet !

135 questions remontées depuis le début de la mise en place des référents de quartier

Le but : Apporter la réponse ou la solution en fonction des questions posées, en essayant d'y répondre le plus rapidement possible

Mise en place cette année d'une commission citoyenneté (démocratie participative : définition)

- Écouter à travers la concertation, le recueil d'avis et en allant vers les citoyens
- Échanger et débattre en informant, en communiquant et en partageant
- Construire et coopérer en étant acteur et en inventant de nouvelles démarches et actions afin de nourrir la décision publique.

Prochaines étapes :

- Réunions de quartiers annuelles
- Rencontres thématiques à l'automne

Choix des thèmes à aborder grâce à l'urne mise à disposition au fond de la salle en fin de la réunion

## Présentation des projets de la commune

28 au 30 mars : inauguration de la salle multiculturelle après des travaux qui ont duré plus longtemps que prévus. Le Cube salle de spectacle pour tous les puilborains

Urbanisme : Lotissement Esprit Village (rue des grands champs) premières maisons commencent juste à sortir de terre

Lotissement « Les Caspieres » rue du logis en sortant du village à droite : 96 logements – commune tenues de faire 40% de logements sociaux car la ville est en carence et pénalisée (environ 100 000 d'amendes à régler à l'état)

Nouvelle loi imposant de ne plus construire sur les champs donc construction en hauteur. Aujourd'hui limité à R+2 mais à l'avenir ne sera probablement pas pérennisable.

Piste cyclable de Grammont : manque 2 signatures pour la réalisation de cette piste dont le projet est en cours depuis plus de 6 ans - inauguration au second semestre 2024 normalement

Tous les ans, 1 million mis sur les voiries (1KM de voiries avec trottoirs = 1 M €)

Désimperméabilisation de la cour d'école sera faite cette année pour verdir la cour de l'école à la demande du conseil municipal des enfants

La Maison du Puilboreau / CCAS : par Didier Proust

Services à la population et activités intergénérationnelles (aides au permis, ateliers équilibre, cuisine, café rencontre, la petite boutique ...) actions à vocation de faire se rencontrer les gens

Entre 2022 et 2023 : 58% d'augmentation de population ayant franchi la porte de la maison du puilborain qui démontre une forte attente et demande.

Le guide de l'action sociale est à votre disposition

## Questions/Réponses

Q / Souci avec le transformateur qui a grillé à cause des microcoupures, il dysfonctionne et appréhension avec le nouveau lotissement lors des travaux car le transformateur est déjà plein : peur de plus en plus de microcoupures.

R / Les transformateurs c'est ENEDIS, donc la mairie demande de leur écrire des courriers pour qu'elle puisse faire remonter les demandes auprès d'ENEDIS.

Il faut alerter si le transformateur fait trop de bruit il faut informer ENEDIS qui interviendra

Q / Déchets : prévu il y a quelques temps qu'il y ait 2 ramassages des poubelles bleues ?

R / Changement de prestataire – informations dans les BAL du changement des jours de collecte à partir du 1 mars

A partir de 2025 : les poubelles bleues seront collectées toutes les 2 semaines et 2 fois en haute saison (été) – enquête prévue en porte à porte en janvier 2025 pour étudier les besoins, les enquêtes sont commencées sur d'autres communes de l'agglomération rochelaise comme Châtelailon-Plage par exemple. Pour Puilboreau, ce n'est prévu qu'en janvier 2025.

Transformateur « verrue » dans le quartier, demande que ce transformateur soit habillé ou coloré

R / Demande a déjà été faite à ENEDIS. Le projet avance, les enfants du centre de loisirs sont prêts, attente de la réponse positive d'ENEDIS

Q / Durée de construction totale prévue et hauteur de construction sur Esprit village ?

Pour le moment R+2 en maison individuelle et au milieu collectif qui fera 2 étages maximum

Durée impossible à définir car terrain privé et lotisseur privé, le collectif ira plus vite probablement

Q / stationnement : stationnement devant sa propre sortie de garage autorisée ou non ?

R / question relayée à la police municipale : se garer devant chez soi sur la voie publique est interdit sauf à rentrer son véhicule sur sa propre parcelle

Cette interdiction ne concerne pas les médecins ou les infirmiers

Les policiers municipaux passent régulièrement et mettent de plus en plus de procès-verbaux pour stationnement sur les trottoirs – aucune contravention ne peut être annulée par la mairie car elles sont automatisées.

Q : stationnement pour les campings cars que certains laissent stationner devant chez eux alors qu'il y a de la place sur le parking plus bas ? camping-cars qui ne bougent pas et les habitants ne peuvent pas recevoir du monde pour se garer

R / durée autorisée 7J – par contre non autorisée plus longtemps, faire remonter à la mairie pour que le policier municipal passe verbaliser

Concernant le stationnement, place 2,50m X 5 mais les campings cars sont hors gabarit.

Q / place de stationnement : mettre les disques bleus obligatoirement pour aller en boulangerie c'est pénible

R / C'est les commerçants qui ont demandé eux-mêmes la zone bleue pour éviter les voitures tampons. La mairie a préféré mettre le disque en place plutôt que des horodateurs pour éviter ce souci.

Q / lotissement esprit village : qu'est-il prévu sur la rue de la fromagère avec le stationnement, quel sera le futur aménagement ? Et manque de lampadaires en face des médecins car piétons mal éclairés pour aller jusqu'à la Tourtillière et plus loin

R / stationnements prévus sur l'extérieur rue de la fromagère et rue des grands champs par le lotisseur

Q / pas de trottoir rue de la fromagère prévus ?

R / beaucoup de questions remonte sur ce thème, donc ce thème sera à aborder lors d'une réunion dans le quartier afin d'analyser toutes les possibilités et il y aura une étude de faite pour chiffrer et analyser tout ceci – carrefour de Mr Brossard très dangereux notamment pour les mamans et poussettes. Les décisions sont à prendre en ayant connaissance de toutes les contraintes.

Q / rue des primevères et rue alsace lorraine : souci du dos d'âne avec les véhicules utilitaires qui passent sur le trottoir pour éviter le dos d'âne

R / La mairie passera mettre des potelets pour éviter que les véhicules passent sur le trottoir

Q / poids lourds pour le chantier des Grands Champs, y a-t-il possibilité de les dévier ?

R / la mairie va y regarder pour imposer un circuit, à relancer

Q / piste cyclable Puilboreau / Saint-Xandre ?

R / projet en cours pour continuer la piste cyclable sur le trottoir sans traverser, renvoyer le stationnement de l'autre côté pour protéger le cycliste jusqu'au carrefour, en concertation avec les élus de Saint-Xandre pour harmoniser : 100 000 euros mis au budget pour ceci + éclairage à détection sera mis en place cette année (déjà en cours).

Q / réfection des trottoirs rue Alsace Lorraine car le trottoir est détérioré

R / la mairie va continuer de refaire les trottoirs petit à petit

Q / quartier du château : passage public à l'intérieur du quartier très sympa pour aller aux boulangeries mais souci de déjection canine ! Et plus généralement sur la commune ! mais rien n'est prévu dans ce quartier pour proposer des dispositifs de sacs à crottes et information citoyenne

R / à l'intérieur du quartier qui est privé, à voir avec le promoteur. Lorsque le quartier sera réceptionné par la mairie, il pourra être mis plus choses en place. Cela dit, c'est du civisme et surtout de la responsabilité les propriétaires de chien de ramasser les déjections.

Membre du conseil syndical du quartier : ne veulent pas mettre de distributeurs de sacs car ce sont des coûts supplémentaires pour la copropriété et cela n'empêchera pas les incivilités. Cependant, à voir sur les portions publiques du

quartier (nouvelles actions informatives à mettre en place, de la communication est déjà faite régulièrement dans le bulletin municipal etc...) + worldcleanup day en septembre notamment pour le ramassage des mégots, canettes etc... l'an dernier peu d'habitants investis

Déjection canine pris sur le fait c'est 135€ mais il n'est pas possible que les policiers soient derrière chaque maître, pas vraiment de solution à part éduquer les gens

Q / Mégots devant l'école ? est-il possible de mettre des affichages ?

Des textes de lois devraient sortir pour interdire de fumer à proximité des écoles et des parcs de jeux. La mairie réfléchit à un arrêté pour interdire et informer.

Q / cheminement possible de l'orangerie, château et place de l'église ? projet prévu en plein centre proche de l'impasse

R / Les accès ne bougeront pas, les accès resteront piétons dans l'impasse – durant les travaux le chemin piéton restera et les camions pour le chantier devront passer par ailleurs et s'adapter (l'ancien projet prévu était en R+3)

Q / lampadaire qui ne fonctionne pas : UB 480

R / réunion avec le SDEER par rapport aux lampadaires trop anciens qu'ils ne veulent plus réparer, 2000 lampadaires sur la commune dont 46 qui doivent être remplacés mais le SDEER nous fait patienter pour le changement des lampadaires, toute étant en train de passer à l'éclairage LED

Q / en face du cimetière les arbres cachent les réverbères donc très sombres notamment en été

R / L'adjointe à l'environnement prend acte et verra ce qu'il est possible de faire

Q / Extinction de l'éclairage va-t-il continuer à 22h ? car pas sécurisant

R / A voir avec la mise en place des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux pour générer notre propre production et ainsi pouvoir, si possible prolonger l'éclairage public – coût très important de l'éclairage public avec l'augmentation de l'énergie (400 000 euros)

Q / pétition en face du cube pour éviter les projets de construction

R / Projet endormi pour l'instant par le constructeur. Le projet avait été refusé par la mairie car jugé trop densifié

Q / impasse des Riffaudes : possibilité de remettre des arbres car 4 rangées d'arbres existaient mais ont été supprimés car malades, est-il possible d'en remettre ?

R / 1 naissance 1 Arbre : on peut envisager de replanter des arbres dans ce cadre vers cet endroit là – espace qui sera réaménagé prochainement

Q / Suite intervention pour la fibre, les boîtiers restent ouverts, c'est dangereux !

R / La mairie était déjà intervenue ! mais dès que vous le constatez, faire remonter à la mairie pour que la mairie intervienne auprès des fournisseurs

Q / Rue des grands champs : rue très dégradée, nid de poule, terre, projection sur les murs et voitures. De plus, actuellement rapiècement de gravillons ce qui est bien cependant les gravillons sont projetés sur les voitures mais aussi sur les piétons et notamment les nourrices avec enfants en bas âge

R / en 2024, nouveau procédé de rapiècement des voiries sans gravillons est prévu – cependant, la voirie devra être revue dans sa profondeur (fortes pluies en plus cette année) et la structure dans son ensemble – La mairie doit se retourner vers le constructeur de l'Orangerie car tous les camions ont détruit la route

Q / mur d'enceinte du parc de la mairie, des tuiles manquent et l'eau s'infiltré dans les pierres et le mur se dégrade rapidement, dommage pour ce beau mur en pierres apparentes

R / A voir par la mairie

Q / intersection entre la mairie et le château, faut-il rouler à 20 ?

R / Il faut regarder sur les totems la vitesse autorisée. Jusqu'au totem – arrêt de bus c'est à 20 et après c'est à 30 – le marquage au sol est prévu par les services techniques mais prévu cet été car ils ne peuvent le faire que très tôt le matin en été car moins de circulation et peuvent commencer plus tôt

Q / construction rue de la fromagère 2A et 2B cubique qui ne respectent pas leur permis de construire et le PLUI ?

Les maisons ont été vendues donc les attestations de conformité ont dû être faites.

Les contrôleurs de la CDA sont venus mais la conformité n'a pas pu être contrôlée

Monsieur le maire se déplacera avec le permis de construire ! la mairie va s'en occuper en demandant à la CDA de repasser.

Q / jardin d'hiver l'orangerie qui s'occupe de la conformité ?

R / La CDA

Les réunions de quartier vont se poursuivre jusqu'à cet été

Puis débuteront en septembre les réunions thématiques

Ce compte rendu sera mis en ligne sur le site de la mairie

Si questions :

**[monquartierpuilboreau05@gmail.com](mailto:monquartierpuilboreau05@gmail.com)** Ou **[citoyen@ville-puilboreau.fr](mailto:citoyen@ville-puilboreau.fr)**

---

Mot du maire sur l'isolement des personnes, si constat de personnes en situation d'isolement ne pas hésiter à en faire part au CCAS et à la mairie

Fin de réunion à 20h